

maison (toute société) divisée contre elle-même tombera en ruine.

A l'époque dont je parle, les religieux habitants de nos campagnes comprenaient parfaitement tout cela, et ce qu'ils croyaient, ils le mettaient en pratique; ils étaient en harmonie les uns avec les autres. Mais comme la pratique de tous les devoirs religieux se concentre dans la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie, qui en sont comme le résumé, ils avaient garde de s'en éloigner. Cette règle était suivie si universellement, que si quelqu'un l'eût violée, il eût été regardé, comme un païen et un publicain.

La tradition a conservé dans nos campagnes le souvenir du fait suivant. Lorsqu'au commencement de la guerre de 1812, on exigea le serment d'allégeance, quelques individus, dans nos campagnes, refusèrent de prêter ce serment. Pour cette raison, les curés refusèrent de les admettre aux sacrements. Le peuple catholique de nos campagnes avait horreur de ces êtres, et, dans son bon sens religieux, il les regardait comme des excommuniés, non parce qu'ils avaient refusé de prêter ce serment, mais parce qu'ils n'approchaient plus des sacrements. Ce peuple avait parfaitement raison. Puisque la peine de l'excommunication consiste surtout dans la privation des sacrements.

Cette harmonie religieuse concentrait toutes les âmes dans cette unité d'action qui en fait la force. Aussi, tous nos habitants de la campagne étaient-ils de véritables catholiques. Ils étaient la joie de leurs pasteurs, qui pouvaient leur dire ce que saint Paul écrivait aux *Philippiens* : *C'est pourquoi, mes frères très-chers et très-désirés, qui êtes ma joie et ma couronne, continuez, mes bien-aimés, de demeurer fermes dans le Seigneur.*

40. *Harmonie dans les vêtements, dans les chants de l'Eglise, dans les relations sociales, avec les enseignements de la foi.*

Nos femmes et nos filles de la campagne savaient alors ce que signifie le mot *modestie*, appliqué aux vêtements. La foi leur avait fait comprendre le sens profond de cette parole divine : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes; le Seigneur est proche.* Et de cet autre : *Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, soyons contents.*

Elles faisaient donc consister la modestie de leurs habits dans des étoffes qui convenaient à leur état, à leur position sociale, et surtout à leurs croyances religieuses. Elles avaient garde d'y ajouter des ornements superflus, toujours déplacés dans celles qui adorent un Dieu couronné d'épines. Elles suivaient, à la lettre, cette maxime de saint Paul : *La piété se contente de ce qui suffit.* Ainsi vêtues, elles n'étaient jamais tentées de manquer à cette règle donnée par le Saint-Esprit : *Ne vous glorifiez point de vos vêtements.* La foi leur avait appris que les habits que nous portons, rappellent le souvenir d'une grande faute, que le Seigneur voulut nous rendre plus sensible, en faisant pour Adam et pour Eve, des habits de peaux de bêtes, avant de les chasser du paradis terrestre.

Comme la prophétesse Anne, mère de Samuel, comme la femme dont le Saint-Esprit a fait l'éloge dans le livre des *Proverbes*, comme la tradition nous l'apprend de la bienheureuse vierge Marie, nos femmes de la campagne tissaient elles-mêmes l'étoffe dont elles faisaient leurs vêtements et ceux de leurs enfants. On pouvait dire d'elles ce que le prophète David a dit de l'heureux habitant de la campagne : *Vous mangerez le fruit des travaux de vos mains, vous êtes heureux, et tout vous réussira.*

Comme le modèle de la femme forte que leur offrait Salomon, les femmes de la campagne cherchaient dans leurs troupeaux et dans leurs champs, la laine et le lin, et elles travaillaient avec des mains sages et ingénieuses.

A cette époque, nous n'avions point ou peu de marchands, dans nos campagnes. Les habitants avaient le bon sens de se suffire à eux-mêmes pour les matières nécessaires à leurs vêtements. Leur conscience catholique leur dictait qu'une population de la campagne, qui fait l'insigne folie d'oublier de se pourvoir, sur ses terres, des choses nécessaires à ses habits, est bientôt surchargée de dettes, qu'elle ne paie ensuite qu'aux dépens des établissements qu'elle est obligée de donner à la jeune génération.

Pour assister aux offices divins, nos femmes de la campagne ne démentaient point leurs croyances religieuses par leurs habits. La foi leur donnait, par saint Paul, cette grande règle de modestie dans les églises : *Que les femmes prient (dans les églises), étant vêtues comme l'honnêteté le demande, qu'elles se parent de MODESTIE et de CHASTETÉ, et non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, NI DES HABITS SOMPTUEUX... comme le doivent faire des femmes qui font profession de piété.* D'accord avec ces prescriptions du grand apôtre, les femmes de nos campagnes avaient, pour aller aux églises, des habits propres, mais toujours simples, unis, sans ornements vaniteux, et en harmonie parfaite avec la fin qu'elles se proposaient en allant aux offices divins. Car elles n'y allaient que pour entendre la sainte messe, pour y prier le bon Dieu et s'édifier les unes les autres. Elles savaient que le Dieu attaché à la croix, et dont le sacrifice de la messe est la commémoration, n'aimait ni les orgueilleuses, ni les prétentieuses, ni les vaniteuses, mais seulement celles qui, comme lui, sont douces et humbles de cœur. Je ne pense pas qu'elles eussent l'idée d'aller à l'église pour s'y faire voir ou pour s'y montrer en spectacle. Et la conscience catholique, et la foi, et le bon sens chrétien disent qu'elles avaient raison, parce que leurs habits étaient en harmonie avec leurs croyances.

50. *Harmonie entre la foi et les chants d'église.*

Tout catholique qui comprend pourquoi il se rend à l'église, le dimanche, doit s'attendre à trouver, dans les offices divins, tout ce dont son âme, son intelligence et son cœur ont besoin pour le rendre bon.

Dissipé par les soins des choses de la terre qui l'ont absorbé pendant la semaine, il doit trouver à l'église le recueillement qu'il lui faut pour prier et pour bien entendre la Sainte messe.

Tout ce qu'il y entend, tout ce qu'il y voit, doit donc être grave et exhaler un parfum religieux qui le pénètre et le porte vers les choses d'en haut.

Les chants, dont les impressions sont toujours senties par le cœur, doivent donc être, à l'église, empreints d'un sentiment de modestie, de piété et d'une douce mélancolie religieuse qui porte les âmes vers le ciel. Aussi notre plain-chant liturgique a-t-il toutes ces qualités : On l'entend toujours sans se lasser, parcequ'il est en harmonie avec le sentiment religieux. Il pénètre l'âme d'un sentiment d'une profonde piété. Il aide à l'esprit à se recueillir en Dieu et à s'unir aux saints mystères. On sent alors que l'âme est créée pour des jouissances meilleures que celles qu'offrent les plaisirs et les joies de ce monde.

La discipline ecclésiastique autorisant à entremêler des cantiques aux chants liturgiques, au moment de la communion du peuple, on ne saurait apporter une trop grande réserve dans le choix de ces chants en langue vulgaire. Pour n'avoir pas fait attention à cette règle, on peut, par le chant d'un seul cantique mal choisi, détruire toutes les salutaires impressions du chant liturgique.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.